



*Référence AGE : EAU-AUT-___ - _____

*

* Cases réservées à l'Administration

F-AUT-BO

Formulaire de demande d'autorisation pour ouvrages de décharge conformément à loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Informations à fournir		
Emplacement de l'ouvrage : (consultable sur eau.geoportail.lu)	LUREF E :	LUREF N :
Emplacement de l'exutoire : (consultable sur eau.geoportail.lu)	LUREF E :	LUREF N :
Type de l'ouvrage: (bassin d'orage, canalisation de rétention, ...)		
Volume de stockage de l'ouvrage : (en m ³)		
Cours d'eau récepteur :	Par temps sec :	
	Par temps de pluie :	
Diamètre de l'exutoire : (en cm)		
Profil de l'exutoire :		
Equipements :	Dégrilleur (obligatoire pour ouvrages nouveaux)	fixe
		automatique
	Mesure de la fréquence de déversement en temps de pluie (obligatoire pour ouvrages nouveaux)	oui
		non
	Autres (à préciser)	
Autorisation sur base d'une législation antérieure : (pour ouvrages existants)	Loi du 29 juillet 1993 concernant la protection et la gestion de l'eau	Réf. :
	Autre (à préciser)	Réf. :
Date de mise en service de l'ouvrage : (pour ouvrages existants)		

Pièces à joindre	
Calculs hydrauliques selon ATV-A-128	
Plan du bassin tributaire	
Plan de situation avec indication <ul style="list-style-type: none"> • de l'emplacement de l'ouvrage • des conduites d'adduction et de décharge avec indication des diamètres • de l'exutoire vers le cours d'eau en temps de pluie 	
Plan de construction de l'ouvrage <ul style="list-style-type: none"> • coupes en travers • coupes longitudinales • équipements techniques • détail de l'exutoire par rapport au cours d'eau en temps de pluie 	
Plan des réseaux de canalisation (en cas de construction de canalisations d'adduction et de décharge)	
Fiches techniques des équipements	
Copie des autorisations délivrées sur base d'une législation antérieure (uniquement pour ouvrages existants)	
Relevé des fréquences de déversement vers le cours d'eau en temps de pluie (uniquement pour ouvrages existants)	
Photos de la situation actuelle (uniquement pour ouvrages existants)	

Signature du demandeur	
Signature	
Lieu	
Date	

Le formulaire F-AUT-GEN accompagné du formulaire F-AUT-BO ainsi que les documents et plans (2 exemplaires plus 1 exemplaire supplémentaire par commune territorialement compétente) sont à envoyer à l'adresse suivante :

Administration de la gestion de l'eau
Service autorisations
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

Le service autorisations de l'Administration de la gestion de l'eau est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse email **autorisations@eau.etat.lu** ou par téléphone au numéro **24556-920**.